

LES BREVES

n°42

En janvier et février

18 janvier :
Vœux du Maire

30 janvier
Don du Sang

1er février
Fête de la Cté des Paroisses Muespach
Fondue Fêlés des Félin - Foyer

7 février
Cartes de membres ASD

Conseil municipal du 12 décembre 2014

AFFAIRES FINANCIERES

Reconduction de la ligne de trésorerie.

La ligne de trésorerie de 289 653.00 € instaurée en 2002 auprès du Crédit Agricole et renouvelée chaque année depuis 2003, est arrivée à échéance. Rappelons que celle ci est liée à l'acquisition de la propriété DEMANGE. Sachant que le projet d'aménagement d'une partie de la zone est en cours de réalisation par la Société MEDIAPAR, que la revente de l'une des deux maisons d'habitation interviendra à l'issue de cet aménagement, le Conseil Municipal décide la reconduction de la ligne de trésorerie arrondie à un montant de 290 000.00 €.

Demande de subvention.

Le Conseil Municipal, pour rester fidèle à la ligne qu'elle s'est fixée pour ce type de demande, émet un avis défavorable à la demande de subvention de l'Ecole primaire de Waldighoffen concernant la participation de la Commune au financement d'une classe de découverte d'un élève du village.

Subventions 2015 aux Associations.

Les subventions aux associations sur présentation du compte-rendu de l'AG annuel seront reconduites en 2015 de la façon suivante :

Dominique SPRINGINSFELD

Maire de DURMENACH

ses Adjoints

et Conseillers municipaux,

ont le plaisir de vous inviter à la

Réception des vœux du Nouvel An

Dimanche 18 Janvier

à 10h 30

au Foyer Communal Saint-Georges

Associations bénéficiaires	Montants 2014	Montants 2015
Amicale des Donneurs de Sang	*200,00 €	200,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	200,00 €	200,00 €
Association des Commerçants et Artisans	*200,00 €	200,00 €
Association du Foyer Saint-Georges	200,00 €	200,00 €
Association «Grinari »	200,00 €	200,00 €
Association « Les Amis de Luppach »	100,00 €	100,00 €
Association « Mieux Vivre à Saint Morand »	100,00 €	100,00 €
Association Les Fêlés des Félin	200.00 €	200.00 €
Association Moto-Club des 3 Frontières	*200.00 €	200.00 €
Association Sportive de Durmenach (sur présentation du listing des licences)	200.00 € + 8 € par licencié soit 648.00 €	200.00 € + 8 € par licencié soit 0.00 €
Chorale Saint-Georges	200,00 €	200,00 €
Club Bouliste	*200,00 €	200,00 €
Conseil de Fabrique	200,00 €	200,00 €
Croix Rouge	50,00 €	50,00 €
Groupement d'action social	160.00 €	160.00 €
Prévention Routière	50,00 €	50,00 €
Ronde des Fêtes	472.00 €	480.00 €
Société des Amis de la Bibliothèque Départementale de prêt	65,00 €	65,00 €
Société d'Histoire pour la Transmission de la Mémoire	*200.00 €	200.00 €
Souvenir Français	50.00 €	50.00 €
Union Nationale des Combattants	200,00 €	200,00 €
TOTAL	4 095.00 €	3 655.00€

AFFAIRES FORESTIERES

Approbation de l'Etat d'Assiette 2016.

Vu l'état d'assiette 2016 des coupes à marteler dans la forêt communale de Durmenach, le conseil municipal décide d'approuver les coupes à marteler sur les parcelles n° 2, 6, 13, 18, 21a et 21b.

Vente des lots sur pieds et bois d'affouage 2015.

M. le Maire propose de fixer les tarifs pour la vente des lots sur pieds et du bois d'affouage pour l'année 2015. Le conseil municipal décide d'appliquer pour 2015 les prix suivants :

Bois sur pied et Charbonnette (Moyenne)	11 € HT le stère
Bois d'affouage	43 € HT le stère
Résineux	gratuits mais avec obligation de les façonner.
B.I.L. à façonner	20 € HT le stère
Fonds de coupe	sur estimation.

Divers.

Monsieur Jean-Luc ROEMER et Mme Mélanie POMPERMEIER ont fait le point des différents travaux à réaliser à savoir les fossés à curer (parcelle 19), les chemins dégradés par le débardage (parc 11 et 12) ainsi que le déboisement (parcelle 8).

Pour le Sentier des Mélèzes une réunion est projetée le 10 janvier 2015 en présence du Club Vosgien, de la Commission forestière et de la Commission cadre de vie, afin de réfléchir à une éventuelle modification de l'itinéraire.

AFFAIRES D'URBANISME

Taxe d'Aménagement.

Le Conseil Municipal décide de reconduire la taxe d'aménagement au taux de 3 % sur l'ensemble du territoire communal,

Instruction des autorisations d'urbanisme.

La Loi Alur supprime la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes qui relèvent de l'application du Droit des Sols (certificats d'Urbanisme, permis de construire, etc). La commune de Durmenach sera concernée en 2017. Deux scénarios sont possibles, le premier est la création d'un service commun avec la Communauté de Communes, le second serait de confier au Syndicat Mixte pour le Sundgau, la mission d'instruire lesdites autorisations. La commune souhaite retenir cette dernière solution et informera le SMS de son choix.

Compte rendu de la Commission d'urbanisme du 04 décembre

Travaux au cimetière : La rénovation de la croix de l'allée centrale du cimetière érigée au moment de la mise en service de celui-ci en tout début de XXème siècle, est financée par un particulier du village.

La Société d'Histoire locale a entamé en parallèle des recherches sur Jean Schnell, Maire de la commune au moment de la création du cimetière et dont la tombe fait l'objet d'une échéance de concession, ainsi que sur son père, également Maire de Durmenach à partir de 1852 et dont la stèle est conservée à l'ancien cimetière chrétien du village.

Eglise : Démarrage des réunions de travail pour la rénovation de notre Eglise le vendredi 9 janvier.

Propreté du village : La Mairie est très régulièrement destinataire de plaintes émanant d'habitants excédés par la prolifération des déjections canines sur les trottoirs mais également inquiets par l'agressivité de certains chiens errants.

Deux arrêtés municipaux sont mis en place, l'un règlementant la divagation des animaux, le second concerne l'entretien et le nettoyage des trottoirs par les propriétaires riverains. Trois distributeurs de sachets destinés à motiver nos habitants à ramasser les déjections canines seront mis en place et une campagne de sensibilisation par voie d'affichage sera lancée afin d'encourager les propriétaires de chiens au ramassage des déjections de leur animal

Organisation de la 1ère Journée citoyenne : Monsieur Gabriel JAENGER se propose de mettre en place une 1ère journée citoyenne à Durmenach. La commission Cadre et qualité de vie l'accompagnera pour organiser au mieux cette journée.

Déchets Verts : Une réflexion concernant une éventuelle réouverture du site de déchets verts est en cours. A noter que le samedi 17 janvier les sapins de Noël, déposés sur les trottoirs, seront récupérés. L'information sera diffusée par voie de presse.

Rue des Vignes : Une habitante du village souhaite racheter une partie du terrain situé au croisement Rue des Vignes/ Rue du chemin de fer, afin de pouvoir aménager un accès à sa propriété. Monsieur le Maire se mettra en rapport avec les services compétents du Conseil Général qui est propriétaire du terrain concerné par cette demande.

Lotissement Niederberg

Le plan des parcelles mises en vente par MEDIAPAR a été récemment modifié dans le but de permettre une commercialisation plus rapide à travers une réduction de la taille des terrains.

AFFAIRES DE PERSONNEL

Le Conseil entérine la Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe à temps non complet de 22 heures 45 minutes avec effet au 01 janvier 2015, cette création concerne Madame Farida Djouak, ainsi que la Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet de 19 h 30 minutes avec effet au 01 janvier 2015. Cette disposition concerne Madame Marie-Thérèse Rentz.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les réunions en lien avec l'élaboration du PLUi ont démarré, Monsieur le Maire profite de cette séance pour présenter à l'ensemble des conseillers le zonage de l'actuel POS ainsi que les différentes phases de l'élaboration d'un PLUi.



Samedi 17 janvier
dans l'après-midi

Cours de Guitare

Méthode simple et progressive
Sans solfège

Cours individuels ou en groupe

DURMENACH
Claude BOEGLIN

03 89 40 37 30
cboeglin@kbleu.net



Les FELES des FELINS

vous invitent
à leur repas de soutien

Dimanche 1er février
au Foyer

FONDUE au FROMAGE
DESSERT
CAFE

15 Euros

Réservations : 06 16 68 80 28



Après les fêtes de fin d'année, les stocks de produits sanguins sont insuffisants en ce début d'année 2015. Pendant les vacances de Noël, les différents jours fériés furent des jours de collecte en moins : il manque environ 25 000 poches au niveau national, ce qui menace l'autosuffisance.

De plus, janvier est un mois traditionnellement difficile pour l'approvisionnement, en raison des conditions climatiques et des épidémies.

Venez donner votre sang à :

DURMENACH

Vendredi 30 janvier
de 16h30 à 19h30